

Zeitschrift: Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé
Herausgeber: Association suisse de propriétaires de tracteurs
Band: 12 (1950)
Heft: 2

Rubrik: Statut des transports automobiles (STA)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans la position la plus élevée des roues motrices, il devrait être possible d'exécuter des travaux de sarclage. Les pare-chocs destinés à protéger le moteur devraient pouvoir être utilisés aussi pour pousser des véhicules (entrée). Montage d'un dispositif d'herbage répondant à toutes les exigences.

Si, au cours des années prochaines, ces vœux se réalisent, les machines universelles prendront également, à côté d'un tracteur ou d'une Jeep, une certaine importance dans les exploitations agricoles de quelque étendue.

(à suivre)

K. Wepfer (trad. Dr. L.)

Nouvelles d'autres organisations

Assemblée des délégués de l'industrie des transports automobiles

L'Assemblée des délégués de l'Association pour la fiduciaire de l'industrie des transports automobiles (TAG) s'est tenue à Berne, le 3 décembre dernier. Elle refléta nettement la tendance déclinante de la conjoncture actuelle et la réduction du volume des transports qui en est la conséquence. Cette tendance s'est révélée en particulier dans l'appel lancé aux membres pour qu'ils observent strictement les tarifs convenus et pour qu'ils favorisent énergiquement l'élaboration de la nouvelle convention concernant les tarifs qui est, en ce moment même, en travail. Une direction rationnelle des entreprises est certainement souhaitable; on doit cependant désirer que les entrepreneurs de transports automobiles évitent d'en arriver, dans le domaine des tarifs, à l'état chaotique qui existait avant l'entrée en vigueur du statut des transports automobiles (STA), car les succès remportés jusqu'ici grâce à ce statut, seraient de nouveau mis en question. Maintenant il s'agit avant tout de proroger, au-delà du terme prévu pour 1950, la validité de l'arrêté fédéral urgent ayant été promulgué dans l'intérêt général de tout le secteur des transports.

Statut des transports automobiles (STA)

Le numéro 22 de la «Feuille officielle suisse du commerce», du 27 janvier 1950, contient la 154ème publication des demandes de concession se répartissant comme suit:

Modifications des publications précédentes:

1 demande de la Chaux-de-Fonds NE, 1 de Cudrefin VD.

Demandes de transfert d'une concession de transport provisoire:

1 demande de Sion VS, 1 de Areuse NE.

Demandes de modification d'une concession de transport définitive:

1 demande de Charmoille BE, 1 de Bovernier VS.

Demande d'ouverture d'une nouvelle entreprise soumise à concession:

1 demande de Loèche-les-Bains VS.

Délai d'opposition: 27 février 1950.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au secrétariat central, à Brougg AG (tél. (056) 4 20 22).

(suite p. 16)



*Je suis née
en Pensylvanie*

Je me nomme PERFECTOL MOTOR OIL et suis l'amie de chaque tracteur. Ma résistance naturelle est connue des propriétaires de tracteurs et je suis fière de pouvoir les aider dans les travaux le plus durs.

J'arrive directement de la raffinerie de Pensylvanie et mes amis, toujours plus nombreux, apprécient mes emballages pratiques.

Pour m'obtenir rapidement, il suffit d'un petit mot à

HUILES-BRACK S.A. RENENS

Tél. (021) 4 98 38

spécialisée dans les huiles et graisses lubrifiantes de haute valeur.



La goutte d'huile «PERFECTOL» se réjouit de vous rendre service.

Faites-nous confiance, nous vous conseillerons.

Le numéro 34 de la «Feuille officielle suisse du commerce», du 10 février 1950, contient la 155ème publication des demandes de concession se répartissant comme suit:

Demande de transfert d'une concession de transport provisoire:

1 demande de La Neuveville BE.

Demande de modification d'une concession de transport définitive:

1 demande de Bettens VD.

Demande de transfert d'une concession de transport définitive:

1 demande de Genève.

Demandes d'ouverture d'une nouvelle entreprise soumise à concession:

1 demande de Villarvolard FR, 1 de Morges VD.

Délai d'opposition: 13 mars 1950.

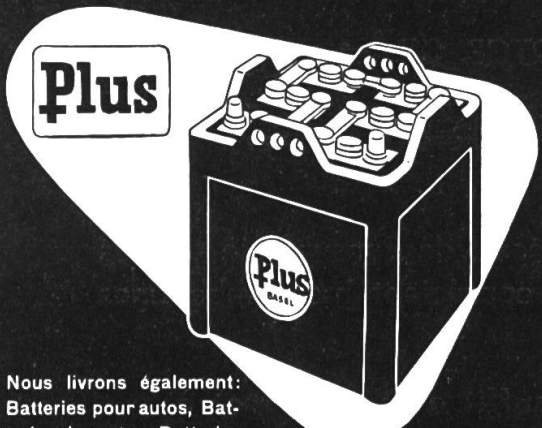
Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au secrétariat central, à Brougg AG (tél. (056) 4 20 22).

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au secrétariat central, Les oppositions formulées ultérieurement ne seront acceptées, en effet, ni par l'office fédéral des transports, ni par la TAG.

Les **oppositions** doivent être adressées à l'office fédéral des transports en 2 exemplaires. Il est recommandable d'envoyer, en plus, 1 copie au secrétariat central.

Batterie spéciale pour
tracteurs Hürlimann

Cette batterie est construite avec une séparation spéciale, assurant une validité prolongée.



Plus

Nous livrons également:
Batteries pour autos, Batteries de motos, Batteries pour électromobiles, Batteries stationnaires ainsi que toutes autres genres de batteries.

Plus Fabrique d'Accumulateurs S.-A.
Téléphone (061) 3.79.17 - BALE 6 - 3, Mühlegraben

Conducteurs de Tracteurs:

«Circulez comme il se doit»

tel est le titre du fascicule no 1 des publications de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs.

16 pages — **prix: 80 cts.**

43 illustrations, 11 esquisses.

Commandez cette brochure en versant fr. -.90 au compte de chèques postaux VIII 32608 (Zurich) de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, à Brougg.

Droit de reproduction réservé

«LE TRACTEUR»

Rédaction, administration et régie des annonces: Secrétariat central de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs, Pestalozzistr. 5, Case, Brougg/Arg. - Tél. (056) 4 20 22. Compte postal VIII 32608 Zurich

Prix d'abonnement: frs. 7.— par an **Gratuit pour les membres de l'Association** Paraît tous les mois

Prix d'insertion

$\frac{1}{4}$ page = frs. 95.—, $\frac{1}{2}$ = frs. 55.—, $\frac{3}{4}$ = frs. 30.—, $\frac{1}{8}$ = frs. 17.50, prix réduits pour insertions à l'abonnement - Petites annonces: $\frac{1}{15}$ page = frs. 8.—, $\frac{2}{15}$ = frs. 15.—, $\frac{3}{15}$ = frs. 22.—

Imprimerie: Schill & Cie., Lucerne